

CAP Promotions 2013 des SAC DD (CS et CE)

Report de l'examen à début septembre 2013

Chèr(e)s collègues,

La pré-CAP Promotions des secrétaires d'administration et de contrôle (SAC DD) s'est déroulée les 5 et 6 juin 2013.

Elle avait pour objet de préparer les travaux de la CAP Promotions des 18, 19, 20 et 21 juin prochain et notamment l'examen:

- de la liste d'aptitude au grade de SAC classe normale,
- les tableaux d'avancement UNSA/UPSAE au grade de SAC CS et SAC CE

En fait, nous avons uniquement examiné les propositions de la liste d'aptitude (SAC CN) aux motifs suivants:

- nous ne disposons aujourd'hui que de la proposition du MEDDE non validée par la Fonction Publique et les chiffres manquent donc de précision: ils seraient de 275 au grade de SAC CS et de 89 à celui de SAC CE (pour mémoire, ces promotions atteignaient respectivement 193 et 94 en 2012 pour l'ensemble des 3 spécialités: ex SAE, ex CTT et ex CAM),
- le nombre de propositions de retraitables par les services au grade de SAC CE atteindrait globalement plus de 66% du nombre approximatif de postes à pourvoir.

Dans ces conditions, la DRH a accepté, à notre demande, le report à début septembre 2013 de la CAP Promotions, s'agissant des tableaux d'avancement (SAC CS et SAC CE) pour un effet restant inchangé au 1er janvier 2013.

Pour une préparation de qualité, nous ne pouvions en effet nous permettre ni de travailler à l'aveugle, ni d'accepter que le nombre de retraitables ne vienne amputer dans de telles proportions des promotions attendues de longue date par beaucoup d'agents. L'**UNSA** souligne par ailleurs l'inéquité d'une région à l'autre puisque certaines n'ont proposé aucun «retraitable» quand d'autres en ont proposé 4, 6 ou 10!

L'**UNSA** rappelle qu'elle n'avait pas manqué de demander à la DRH, en début d'année 2013, un encadrement des promotions de retraitables dont le taux ne pouvait dépasser plus de 10% de l'ensemble des promotions. Selon l'**UNSA**, il appartient à l'Etat de se doter des moyens lui permettant des départs à la retraite de ses agents sans que ce dispositif ne soit préjudiciable à l'ensemble des agents.

Par ailleurs, l'**UNSA** n'a pas manqué de relever que le nombre de promotions 2013 au grade de SAC CN est en diminution par rapport à l'an passé, soit 60 postes, au regard des 64 postes en 2012 en incluant les syndics des gens de mer et pour une population de promouvables (catégorie C) qui a globalement augmenté de 15% par rapport à l'an passé!

L'**UNSA** qui dispose maintenant de 3 sièges à cette CAP ne manquera pas de continuer à défendre vos intérêts lors de la prochaine CAP et vous tiendra informés de l'évolution de cette situation durant l'été.

UPSAE, ce sont également 2 permanents à votre entière disposition pour vous informer et vous conseiller :

Marie-Christine DUVAL
 Secrétaire Nationale UNSA DD / **UPSAE**
 Tel: 02 35 68 92 38
 courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr

Rémy RONVEL
 UNSA DD
 Tel: 05 55 12 94 73
 courriel: remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr

Membres du bureau

Marie-Christine DUVAL
 Secrétaire nationale
 Permanente UNSA/UPSAE
 membre de la CAP nationale
 CVRH ROUEN
 Chemin de la Poudrière
 BP 124
 76122 GRAND QUEVILLY
 marie-christine.duval@i-carre.net
 tel : 02 35 68 92 38

Françoise PICAUT
 Secrétaire nationale adjointe
 membre de la CAP nationale
 DDT 65/SUFL/BL
 3 rue Lordat
 65013 TARBES CEDEX
 tel : 05 62 51 41 26
 @hautes-pyrenees.gouv.fr

Laurence POTIER
 DDTM 35
 trésorière
 @developpement-durable.gouv.fr
 tel : 02 99 33 42 83

Alexia CURCI
 membre de la CAP nationale
 DREAL Bretagne
 trésorière adjointe
 @developpement-durable.gouv.fr
 Tel: 02 99 33 44 95

Pascal MOUSSU
 CVRH de Toulouse
 @developpement-durable.gouv.fr
 tel: 05 62 14 39 15

Marie-Hélène REJNERI
 STRMTG
 @developpement-durable.gouv.fr
 tel : 04 76 63 78 98

Luc BODINATE
 SG/DRH
 @developpement-durable.gouv.fr
 tel : 01 40 81 69 46

Claudine MOREAU
 DDT 36
 @@indre.gouv.fr
 tel : 02 54 53 20 76

Rémy RONVEL
 DDT 87
 @haute-vienne.gouv.fr
 tel : 05 55 12 94 73

Agenda 2013

CAP Mutations, Promotions et recours :

18, 19 et 20 juin 2013 (promotions)

F

L

A

S

H



BULLETIN d'ADHESION 2013

NOM : PRENOM : GRADE :

Fonction :

Service :

Adresse Professionnelle :

Adresse Personnelle :

Tél. : FAX :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse :
Immeuble PASTEL – DDT 87 à l'attention personnelle et confidentielle de Rémy RONVEL-UNSA
22, rue des pénitents blancs 87032 Limoges cedex

accompagné de la cotisation annuelle de 35 € pour une première adhésion
ou de 55 € pour un renouvellement, au moyen d'un chèque établi à l'ordre de UNSA UPSAE

Merci d'en informer préalablement à l'envoi :
Rémy RONVEL // par courriel à l'adresse suivante : remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr
et
Marie-Christine DUVAL // par courriel à l'adresse suivante : marie-christine.duval@i-carre.net



REDUCTION D'IMPOTS

*Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant
pour les salariés imposables.
Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.*

**Pour une primo adhésion de 35 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 18,70 €**

***Pour les salariés non imposables,** les cotisations syndicales ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation versée. Les salariés non imposables se verront verser un chèque correspondant aux 66 % de leur cotisation s'ils le signalent au moment de la rédaction de leur déclaration d'impôt.*

Cette disposition est applicable dès la déclaration de revenus 2012.

**Pour une primo adhésion de 35 €, on me rembourse 23,10 €, coût final de ma cotisation 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, on me rembourse 36,30 €, coût final de ma cotisation 18,70 €**